

**Compte-Rendu**  
**Réunion Comité de Sécurité n° 2**  
**Section Vélo de Route**  
**SQUADRA FOREZIENNE**

**Rédacteur :** Joao AMADIO

**Date réunion :** 12 décembre 2025, 9h00 – 10h30

**Lieu :** Siège Squadra à Feurs

**Présents :** Joao AMADIO, Christian BERGER, Pascal CELLE, Pascal DUBUY, Christian FOYATIER, Danielle JOUBERT, Philippe MEIFREDY, Jean Paul PIERREMONT, Jean Pierre PONCET.

**Absents :** Gilles DUFFAY

**Sujets abordés**

**1 – Débriefing des premières communications du Comité Sécurité ( CS) à propos des conditions météo.**

- Malgré la bonne volonté du CS, force est de constater que les premières communications n'ont pas été efficaces et ont généré bien des incompréhensions au niveau du Club. Ceci doit être donc amélioré.
- À la suite du débriefing et d'un vote qui ont eu lieu entre les membres du CS présents à la réunion, il est convenu que :
  - Lors d'une mise en vigilance orange du département de la Loire par les autorités publiques compétentes, la sortie du Club sera annulée de facto ce jour-là. Alors toute éventuelle sortie de vélo de route se fera à titre individuel, chacun étant responsable de ses actes.
  - Même si la Loire n'est pas classée en vigilance orange, chacun doit rester attentif à tout phénomène météo exceptionnel qui pourrait rendre une sortie à vélo dangereuse et décider de ne pas pédaler. Le bon sens doit primer avant tout.
  - Lorsque le CS aura besoin de s'exprimer auprès des membres du club, il le fera par le biais du groupe WhatsApp « A SQUADRA – Le Club », ceci pour éviter les échanges « ping-pong multidirectionnels » entre les membres qu'on a pu observer récemment, improductifs et générateurs de malentendus. Tout membre souhaitant s'exprimer à la suite d'une communication du CS, il doit le faire auprès d'un des membres du CS (les participants à la réunion indiqués ci-dessus), qui fera la remontée nécessaire.

- Une question a été soulevée au niveau de l'assurance prise avec la licence auprès de la FFCT : si une sortie club est annulée, le cycliste reste-t-il assuré s'il décide de sortir en individuel ?  
Réponse : Chaque licencié lors de son inscription pour sa nouvelle licence a choisi son niveau de couverture auprès de l'assureur de la FFC, il est donc couvert avec les garanties prévues de son choix lorsqu'il pratique le vélo en sortie club ou en individuel.
- Enfin, la CS tient à rappeler que le but de ce groupe de réflexion porte sur la prévention et l'amélioration des conditions sécurité dans la pratique du vélo de route pour le bien être de notre club et de nos adhérents et il reste ouvert à toute suggestion et/ou implication de la part des cyclos du club. La CS a été créée dans un but de prévention et surtout pas pour faire des polémiques au sein du club.

## **2 – Discussions diverses.**

- Présence de feux de route sur les vélos
  - Nous insistons lourdement pour que les cyclistes s'équipent des feux de route arrière/avant, plus un gilet jaune avec des bandes fluo, particulièrement nécessaires pendant la saison hivernale, avec de journées courtes et peu de luminosité : nos sorties sont taillées de façon à pouvoir rentrer avec la lumière de jour avant 17h00 néanmoins, un imprévu comme une crevaison nous fera arriver plus tard, dans la pénombre voire la nuit.
  - De même que tout le monde porte un casque de nos jours lors de nos sorties, le souhait de la CS est de voir tous équipés de feux de route plus gilet jaune pour la pratique de nuit et en saison hivernale.
- Constitution des groupes au moment du départ des sorties
  - On demande à chaque membre de bien choisir son groupe en fonction de son niveau et de ses souhaits de roulage du jour, ceci pour éviter de voir des membres trop forts dans un groupe, forçant celui-ci à aller à une allure qui n'est pas la sienne habituelle ou vice-versa, avec des cyclistes qui finissent à la traîne, on part ensemble, on rentre ensemble.
  - On rappelle la limite maximale de 10 cyclistes par groupe, il incombe au responsable de chaque groupe d'y veiller.

## **3 – Notes post-réunion, pour discussion lors de la prochaine rencontre de la Commission de Sécurité**

- Responsables pour chaque groupe de roulage : analyser/échanger sur comment les désigner.
- Feux avant/arrière : à quel moment les mettre dans la journée.